

Ecole Paul Bert

Céline FONS

Directrice de l'Ecole

01 34 90 83 50

27 rue Paul

Bert

78700 CONFLANS STE HONORINE

INSTALLATION DU CONSEIL EN VISIOCONFERENCE

Sont excusés : M. Collet (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Gavériaux (psychologue scolaire)

Le présent procès-verbal sera envoyé par mail aux familles et mis sur le site:

<http://ecolepaulbert78700.toutemonannee.com>

1. APPRENTISSAGES

● Bilan des dispositifs d'aide :

En raison de la recrudescence du COVID, certaines aides ont dû être interrompues ou réaménagées au cours de l'année : l'APC ainsi que les interventions RASED. Les élèves ont bénéficié de moins de séances que prévu.

En APC, les enseignants ont travaillé avec de petits groupes d'élèves sur les fondamentaux (graphisme/phonologie/lecture en CP, lecture et numération/calcul en CE1, lecture/compréhension/grammaire et numération/calcul pour les CE2-CM1-CM2). Cette aide est plutôt bénéfique pour les élèves avec des difficultés moindres, c'est une sorte de « coup de pouce ».

Au niveau du RASED, la psychologue scolaire a effectué des bilans psychométriques afin de cerner les difficultés des élèves pour lesquels les enseignants étaient inquiets et elle a renvoyé les familles vers des prises en charge appropriées si besoin. Elle se déplace sur plusieurs écoles et ne peut assurer de suivi psychologique. Malheureusement, certaines familles ne peuvent mettre en place des soins par manque de moyen (longue liste d'attente sur le CMP) ou par manque de spécialistes (orthophonistes). Mme Gavériaux assure également le montage et le suivi des dossiers d'élèves ayant un handicap, les orientations EGPA, participe aux réunions d'équipe éducative...

Mme Hénin, enseignante du RASED, a apporté son aide aux élèves de CP (langage, projet lecteur) et de CE1 (décodage/encodage), soit au sein de la classe soit en petits groupes à l'extérieur de la classe. Cela concernait les deux classes de CP et quelques élèves de CE1. Cette année, le groupe scolaire n'avait pas de maître du RASED à dominante relationnelle (pour les élèves qui n'ont pas une attitude d'élève, qui n'arrivent pas à apprendre car l'école n'a pas de sens pour eux...). Pourtant les besoins étaient importants : l'équipe enseignante estime que 13 élèves auraient eu besoin de cette aide ainsi qu'une classe particulièrement difficile. Les enseignants font remonter des problèmes de plus en plus récurrents d'absence de concentration/attention des élèves, face auxquels ils se retrouvent assez démunis.

En cette fin d'année, l'école compte 6 élèves reconnus comme ayant un handicap par la MDPH : 3 élèves ont AESH, 1 élève a une AESH mais il lui manque des heures, 2 élèves qui ont été reconnus en cours d'année n'ont pas d'AESH. Le recrutement des AESH pose problème car il n'y a pas assez de candidats. Pour l'instant, il manque une AESH pour l'année prochaine.

Un stage de réussite a été proposé aux CE1 aux vacances d'avril. Il se déroulait sur le groupe scolaire Henri Dunant et le nombre de places était limité à 4 pour l'école Paul Bert. Le stage a été proposé à 6 élèves qui correspondaient au profil mais il n'y a pas eu de volontaire (élèves qui partaient en vacances ; localisation du stage trop éloignée du secteur).

Mme Jamin, enseignante UPE2A, a accueilli 27 élèves allophones de plusieurs nationalités (tibétains, ukrainiens, indonésiens, portugais...) sur le courant de l'année : 15 à Paul Bert, 12 à Gaston Rousset. Certains élèves ne sont restés que quelques semaines avant d'être relogés ; leur situation est souvent précaire. On note de grandes différences de niveau, certains élèves n'ayant quasiment pas été scolarisés et d'autres ayant suivi un cursus ordinaire. Mme Jamin doit souvent réorganiser son emploi du temps à chaque arrivée afin de s'adapter aux besoins ; elle n'est sur le groupe scolaire qu'à 75% (et le reste du temps sur une école d'Achères).

En fin d'année, les enseignants effectuent le bilan des PPRE (documents qui recensent toutes les aides mises en place au sein de la classe pour un élève en difficulté) et les maîtresses de CM2 doivent remplir des PPRE passerelles à destination des professeurs du collège.

● Liaison CM2-6^{ème} :

Une visite du collège a pu être effectuée par les élèves (le 28 janvier pour Mme Nortier, le 1^{er} avril pour Mme Nély) : rencontre avec des enseignants, cours d'espagnol...). La principale, Mme Levayer, s'est déplacée à l'école le 1^{er} avril au soir pour répondre aux questions des parents et une matinée portes-ouvertes a eu lieu le lendemain.

Le collège a proposé une initiation au « savoir rouler » le jeudi 19/05 : les élèves de CM2 étaient en binôme avec des élèves de 6^{ème}. Ils ont réalisé des parcours vélo et suivi un cours sur les différentes parties du vélo et les règles de sécurité. Le dispositif, qui a beaucoup plu, devrait être reconduit l'année prochaine.

Les directeurs d'école ont été conviés à une réunion avec la direction du collège afin de mieux organiser les passations CM2-6^{ème}. Les enseignants de CM2 rencontreront les professeurs de 6^{ème} le 28 juin pour une passation d'informations sur chaque élève.

● Liaison GS-CP :

Grâce à l'allègement du protocole, la liaison GS-CP va pouvoir avoir lieu : les élèves de GS visiteront l'école élémentaire le jeudi 23 juin. Ils reviendront ensuite le 27 juin en demi-groupes pour découvrir le fonctionnement d'une classe de CP (chaque classe de GS sera en binôme avec une classe de CP). Un diaporama avec des photos de l'école et des enseignants ainsi qu'avec des explications sur l'école élémentaire sera envoyé aux familles de GS.

● Bilan du projet d'école :

- *S'épanouir dans les apprentissages à travers des apprentissages ludiques et concrets* : ateliers de compréhension en lecture ; jeux mathématiques ; supports variés (photographies, matériel de manipulation) pour les problèmes...

→ Ces différentes activités ont été mises en place dans les classes. Les classes du CP au CE2 utilisent la méthode MHM qui met en avant les jeux et la manipulation. Les élèves de CE1 ont approfondi le sujet en menant à bien un projet de jeux de société sur toute l'année. Ces actions sont à mener sur le long terme pour apprendre à manipuler et à compter, donner du sens aux mathématiques... Les évaluations nationales de CP, CE1 et 6^{ème} permettront de mesurer les résultats et les progrès de chaque promotion.

- *Devenir autonome ; s'engager dans la vie de l'école et dans sa ville* : utilisation d'outils et d'actions communs à plusieurs niveaux de classe pour créer une cohérence dans le parcours de l'élève : lutin de méthodologie, élections et réunions de délégués, projets collectifs annuels, temps d'échanges dans les classes inspirés de la discipline positive, passeport du civisme pour les CM1 et CM2, utilisation des messages clairs pour la gestion de conflits...

→ Toutes ces actions ont été réalisées et le sont/seront chaque année ; elles font partie des « traditions » de l'école. L'utilisation des messages clairs est connue de tous les élèves du CE1 au CM2 ; elle doit être poursuivie afin de devenir systématique. Les enseignantes de CM2 découvraient le passeport du civisme qui s'est mis en place en cours d'année, en lien avec la mairie. Il n'a pas pu être complètement exploité car son utilisation implique de monter des projets bien en amont. Une remise des prix pour les élèves ayant rempli quelques missions du passeport aura lieu en fin d'année. Deux grandes actions collectives (cohésion/mécénat) ont pu être réalisées : le carnaval (et son flashmob) ainsi que le cross pour l'association Chirurgie mécénat cardiaque.

Il a été remonté sur Gaston Rousset des problèmes autour des toupies (chantage) ; est-ce que ce souci a été rencontré côté Paul Bert ? Les toupies ont posé problème dans les classes de CP car les élèves se les échangeaient puis n'étaient plus d'accord. Les enseignants de CP les ont interdites en cours d'année. L'équipe enseignante n'a pas eu vent d'histoires de chantage.

- *Oser ensemble : vers une étroite collaboration avec les parents d'élèves et les différents partenaires de l'école (périscolaire, associations, ERPD...)*. L'idée est de faire découvrir aux parents le fonctionnement de l'école et ses enjeux, de les impliquer dans la scolarité de leurs enfants : mise en valeur des travaux réalisés par les élèves (expositions, spectacles, blogs...), interventions des parents au sein des classes...

→ quasiment toutes les classes de l'école utilisent un blog pour informer les parents des activités de l'école ; une exposition des travaux d'élèves aura lieu le soir de la kermesse sous le préau. Les classes ont accueilli plusieurs parents venus présenter leur métier ou encadrer des activités (jeux mathématiques, peinture...). Toutes les interventions prévues n'ont pas pu être réalisées en raison des contraintes liées au protocole, notamment entre les mois de novembre et de mars.

● LSU et fin de l'année scolaire

Le LSU sera mis en ligne le 1^{er} juillet.

Le journal de l'école va faire son retour au mois de juin. Il est en cours d'impression.

2. VIE DES CLASSES

● Projets des classes

Dernières sorties effectuées :

Visite du château de la Roche-Guyon le 21 avril (CE2a, CE2b, CM1) puis atelier calligraphie (CE2) ou BD (CM1). C'était vraiment très intéressant.

Découverte de la ferme d'Ecancourt le 22 avril (CPa, CPb) : observation des animaux de la ferme puis une recherche d'empreintes d'animaux dans la forêt (CPb) ou un atelier « de la graine à la plante » où les élèves sont rentrés avec une petite plantation de courge (CPa).

Course d'orientation au parc du Peuple de l'Herbe (un peu difficile car les réponses au questionnaire n'étaient pas données aux endroits clés) et à l'abbaye de Maubuisson le 12 mai (CM1-CM2, CM2)

Visite et atelier au musée du jouet (construction d'un petit bateau) puis chasse aux œuvres à l'abbaye de Maubuisson le 30 mai (CE1a, CE1b). Les classes avaient travaillé sur les jeux de société/les engrenages et avaient reçu en mars un animateur Lego pour des constructions d'objets techniques en binômes. Très bien.

La classe découverte des CM1-CM2 et des CM2 du 7 au 10 juin : le beau temps était au rendez-vous. Les élèves ont pu découvrir le patrimoine naturel et culturel de Saint-Malo et du Mont-Saint-Michel. Les élèves étaient enthousiastes et les guides vraiment passionnés. Les parents remercient les maîtresses car les enfants sont rentrés plus que ravis.

Les CM2 ont également bénéficié de l'intervention de l'infirmière (sur la puberté) et de la police nationale (permis internet).

● Événements à venir :

D'ici la fin de l'année, les classes se rendront au parc du Prieuré pour une sortie de fin d'année avec course d'orientation. Le 1^{er} juillet au soir aura lieu la kermesse de l'école.

● Coût provisoire des projets et financements (Le bilan final sera présenté au 1^{er} conseil d'école de l'année prochaine):

Classe découverte CM2: dépense de 12 021,40€ prévue.

Financement des familles : 150€ (150€ x 46 = 6900€)

Financement de la mairie : 12,50€/enfant (12,50 x 46 = 575€)

Reste à payer par la coopérative de l'école : **4 546,40€**

Projet des CP : **704,60€** (2 classes)

Projet CE1 : **735,50€** (2 classes)

Projet CE2 : **520€** (2 classes)

Projet CM1 : **260€** (1 classe)

Achats : **218,17€** (jeux de société ou jeux d'extérieur, matériel BCD ou petit matériel pédagogique, CD du spectacle musical)

Financement de la mairie pour ces projets: 12,50€/enfant (soit 2125€)

Total des dépenses assurées par la coopérative de l'école : **4859,67€**

L'école a pu financer les projets grâce aux entrées d'argent suivantes : les dons des parents en début d'année **2494,50€** (5€ par élève sont versés aux classes pour les petits projets, abonnement à des magazines...), la vente des photos de classe **1599,46€**, la vente des jacinthes de Noël **117€**, la vente des foutes **498,40€** → total : **4709,36€** auquel s'ajoutera le bénéfice de la kermesse.

L'école bénéficiait d'un budget non dépensé les années précédentes (annulation de la classe découverte en mai 2020 et de plusieurs sorties en raison du COVID).

3. RENTREE 2022-2023

● Effectifs prévus et structure d'école

Sous réserve de déménagements et nouvelles inscriptions pendant l'été, voici les effectifs prévus pour l'année prochaine :

CPa : 19 élèves

CPb : 19 élèves

CE1a : 20 élèves

CE1b : 20 élèves

CE2a : 24 élèves

CE2b : 23 élèves

CM1 : 28 élèves

CM1-CM2 : 25 élèves

CM2 : 28 élèves

L'effectif total de l'école est très bas et une fermeture semble inévitable pour la rentrée 2023-2024. La fermeture signifiera un passage de 9 classes à 8 classes avec le même nombre d'élèves à répartir, donc des classes plus chargées et plusieurs double-niveaux.

● Organisation de la rentrée

Peu avant la rentrée, dès que les consignes ministérielles seront annoncées, un message sera adressé aux familles et mis en ligne sur le site de l'école. Il donnera les consignes sanitaires à appliquer (s'il y en a encore) et expliquera l'organisation retenue par l'école pour le jour de la rentrée et les semaines suivantes (Quelles modalités d'accueil des parents ?...). L'équipe enseignante ainsi que les parents espèrent retrouver le portail officiel pour les entrées et sorties des élèves. Les listes d'élèves seront affichées devant l'école la veille de la rentrée : les classes et les noms des enseignants associés ne seront découverts qu'à ce moment-là (risque de modifications pendant l'été). Des réunions d'information aux familles auront lieu à la mi-septembre : les enseignants de chaque classe expliqueront aux parents le programme, les supports utilisés (manuels, cahiers...), les compétences attendues, la façon d'accompagner son enfant à la maison, le projet annuel de la classe... Cette réunion est un premier contact très important entre l'enseignant et les familles ; il est vivement conseillé d'y participer.

● **Listes de fournitures**

Les listes de fournitures à acheter pour la rentrée seront distribuées à la fin du mois et mises en ligne sur le site de l'école. La FCPE a mis en place l'opération « Cartable minimum » qui consiste à regrouper les achats des parents (commandes de kits) afin d'obtenir des prix sur les fournitures scolaires. Distribution prévue le 30 juin.

● **Election des représentants de parents d'élèves**

Le vote exclusivement par correspondance est maintenu.

● **Semaine à 4 jours :**

La ville de Conflans-Sainte-Honorine bénéficie depuis la rentrée scolaire 2018-2019 d'une organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine (En effet, depuis 2013, la réforme Peillon a imposé les nouveaux rythmes scolaires avec des semaines de 4,5 jours et l'apparition des NAP; cette réforme n'a pas été abrogée et les communes qui sont repassées à 4 jours d'école doivent effectuer une demande de dérogation). Cette disposition dérogatoire est arrivée à échéance et la ville se doit de demander officiellement le renouvellement de celle-ci pour une durée de 3 ans auprès du DASEN (inspecteur d'académie).

Parmi les éléments indispensables du dossier de demande de renouvellement de cette dérogation, l'avis des Conseils d'école des 16 établissements de la ville est requis ainsi qu'une délibération et un courrier officiel.

Avis du conseil de l'école Paul Bert : unanimité pour la semaine à 4 jours.

4. LIEN AVEC LE PERISCOLAIRE

● **Effectifs**

Garderie du matin : en moyenne 20 enfants encadrés par 3 adultes

Cantine : 379 enfants (9 animateurs)

Garderie du soir : 98 enfants (7 adultes)

Etude : 24 enfants (2adultes)

Les parents d'élèves font remonter leur inquiétude et leur colère face à l'encadrement des élèves sur le temps du midi, qui leur paraît beaucoup trop bas et non sécurisant. Mme Lazrègue explique que des recrutements permanents sont en cours mais qu'il est de plus en plus difficile de trouver des candidats. Les dernières personnes recrutées ne sont pas restées longtemps.

Est-ce qu'il y a un taux important de non réservation pour la cantine et la garderie ? Il y a toujours des familles qui n'inscrivent pas leurs enfants au périscolaire alors qu'ils le fréquentent tous les jours.

● **Activités proposées sur le temps du midi**

Quelles activités ont lieu sur le temps du midi ? Comment les élèves peuvent-ils s'y inscrire ? Il y a toujours un atelier sportif, auquel s'est ajouté de la poterie et du jardinage. Le nombre de place est limité. Les intervenants passent dans la cour pour informer les enfants. Les parents font remonter que beaucoup d'élèves ne sont pas au courant de ces ateliers. Mme Lazrègue répond qu'à la rentrée de septembre elle fera des « forums », temps où les élèves sont réunis sous le préau afin que les ateliers leur soient présentés.

Serait-il envisageable de créer un blog pour le centre de loisirs ? Cela n'est pas d'actualité.

Les sorties du centre de loisirs le mercredi ont été très appréciées (parc St Paul, partenariat avec le conservatoire...). Bravo et merci pour les enfants.

5. LIEN AVEC LA MAIRIE

● **Cours de langues (EILE)**

Les parents souhaitent faire remonter le problème qui se pose lorsque leur enfant est inscrit à un cours d'EILE (langue étrangère) proposé par l'Education Nationale. Certains cours tombent le mercredi et les horaires ne sont pas compatibles avec ceux des centres de loisirs (Il faudrait pouvoir déposer l'enfant à 13h30 au centre ou le récupérer à 11h30, donc ne pas le faire manger au centre). Serait-il possible d'envisager une dérogation d'horaires pour ces enfants ? Les accueils de loisirs n'y voient pas d'inconvénient mais la mairie s'y oppose.

A noter que les cours sont censés être d'une durée de 1h30 chaque semaine mais qu'en raison de l'affluence les élèves inscrits au cours d'italien ne bénéficient que d'une heure de cours tous les 15 jours, ce qui est trop peu. De même, comme le cours intègre des nouveaux élèves chaque année et qu'il n'y a pas un cours débutant et un cours confirmé, les élèves qui étaient déjà inscrits l'an passé ont eu le même programme deux ans de suite. Les parents souhaitent faire remonter ce problème auprès de l'inspection.

● **Espace citoyen :**

Est-ce possible de mettre en place des documents à ne pas totalement remplir et à faire en ligne (ne pas avoir à télécharger) – ceci pour la partie inscription annuelle aux activités périscolaires ?

Est-ce que les modalités d'inscription au périscolaire resteront identiques l'année prochaine ? Les délais d'inscription/annulation sont difficilement compatibles avec les organisations familiales ou professionnelles de certains parents. Ils souhaiteraient raccourcir le délai à 3 jours.

Les fédérations de parents d'élèves soulignent que ce point revient à chaque conseil d'école mais qu'ils n'ont aucun retour de la part de la mairie. Ils proposent qu'un représentant de la mairie travaillant au service scolarité puisse se déplacer sur certains conseils d'école.

● **Travaux :**

Quels sont les travaux prévus sur l'école ? Est-ce qu'un projet pour la cantine se concrétise (réfectoire trop petit, temps de repas pour les élèves trop courts) ?

Des travaux au niveau du réfectoire sont en cours de budgétisation et donc de réflexion.

● **Achats :**

Les enseignants n'ont toujours pas de retour concernant leurs demandes de gros investissement (mobilier) depuis 2 ans. Des meubles seraient en commande depuis le mois de février. Avez-vous un délai de livraison ? Peut-on avoir la liste des produits en commande afin de savoir à quelles demandes ils correspondent ?

Il s'agirait de 2 meubles bas, d'une armoire et d'un chariot à coussins.

● **Commandes :**

Le système de commande a été modifié et les enseignants ont pu avoir toutes les informations sur la nouvelle façon de procéder.

-Le fait de ne plus pouvoir partager le budget entre chaque classe ajoute une charge supplémentaire au directeur qui doit vérifier systématiquement que le budget ne soit pas dépassé.

-Le problème du matériel non livré (rupture de stock...) n'est pas résolu. Les fournisseurs ne préviennent pas les écoles que l'objet est annulé, ce qui empêche d'effectuer un échange. Le produit n'est pas facturé à la mairie mais l'école ne récupère pas la somme engagée.

-Le délai de validation est également trop long depuis un an.

- Il faut effectuer plusieurs commandes chez le même fournisseur en séparant le matériel pour les élèves, le matériel pour le bureau, les livres... C'est fastidieux et parfois les enseignants ne savent pas dans quelle catégorie ranger le produit.

Fin de séance : 21h

La présidente et secrétaire de séance, Mme FONS

